

Commission « Aménagement des territoires et mobilités »
Rapporteurs : Michel BELLIER et Jean-Luc PELTIER

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Renouvellement de la composition du conseil d'administration
de la régie de transport Illevia »**

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Suite aux élections professionnelles du 6 juin 2023, la composition du Conseil d'administration de la régie de transport ILLEVIA est modifiée.

Les deux nouveaux administrateurs représenteront le personnel et prendront leurs fonctions dès nomination par le Président du Conseil régional.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER prend acte du renouvellement de l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la régie de transport Illevia et de sa nouvelle composition conforme aux élections professionnelles intervenues le 6 juin 2023.

Vote sur l'avis du CESER de Bretagne

Renouvellement de la composition du conseil d'administration de la régie de transport
Illevia

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité